

# **COMMUNIQUÉ**

**Fabien THIÉMÉ**

Vice-Président du Conseil Général du Nord  
Maire de Marly

## **« Autorisation de l'extension de la décharge de Curgies : une décision inacceptable »**

La décision prise le 4 décembre dernier autorisant la poursuite de l'activité et l'extension du centre de stockage de Curgies est inacceptable tant sur le fond que sur la forme.

Sur la forme tout d'abord puisque cette décision brutale d'une part n'a été portée à la connaissance de l'association Préservation de l'Environnement de Valenciennes Est et des Portes de l'Avesnois (PEVEPA) que le 14 décembre et vient, d'autre part, nier les inquiétudes exprimées sur ce dossier par les familles et de nombreux élus locaux.

Sur le fond ensuite puisqu'il en effet inadmissible que l'on porte atteinte, pour de simples motifs économiques, à l'environnement, à la santé publique et donc au bien-être des générations présentes et futures.

Est-il, une fois encore, nécessaire d'insister sur le fait que l'extension de ce site pourrait engendrer une pollution de la nappe phréatique qui alimente en eau des milliers de familles et de foyers, chiffre illustrant combien une pollution de celle-ci serait catastrophique.

Une vision en accord avec l'objectif de développement durable et la prise en compte d'enjeux tels que le respect de l'environnement et la santé publique, aurait au contraire dû conduire à une étroite concertation, à une prise en compte des risques et à la recherche de solutions alternatives.

Il est d'ailleurs regrettable et étonnant, qu'à l'heure du Grenelle de l'Environnement, Monsieur le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire n'ait pas daigné répondre aux multiples sollicitations de l'association et qu'il ne soit pas intervenu sur un dossier d'une telle importance.

Je considère qu'il nous faut, ensemble et dans la diversité, continuer à œuvrer pour que ces valeurs fondamentales et réellement tournées vers l'avenir soient enfin entendues et respectées.

C'est la raison pour laquelle je continuerai à apporter mon soutien à l'association PEVEPA et à être aux côtés des familles et des élus concernés.

**Marly, le 19 décembre 2008.**

**Fabien THIÉMÉ**  
**Vice-Président du Conseil Général**  
**Maire de Marly**